

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'APEEE Bruxelles1 du 6 décembre 2018

128 parents sont présents.

1. Bienvenue par la présidente de l'APEEE, Kathryn Máthé

Kathryn Máthé souhaite la bienvenue aux parents présents et présente les invités : M. Brian Goggins, directeur de l'école, Mme Simona Cajhen, directrice-adjointe de l'école maternelle et primaire (site d'Uccle), M. Lars Roesen, directeur-adjoint de l'école secondaire, M. Gian Luca Longo, directeur-adjoint de l'école de Berkendael.

Mme Máthé donne la parole à M. Goggins.

2. Allocution du Directeur, Monsieur Brian Goggins. Séance de questions & réponses.

M. Goggins aborde les points suivants :

- L'école de Berkendael : la décision quant au choix de l'école secondaire par les élèves de 5^{ème} primaire ne dépend pas de l'école elle-même mais de l'Autorité Centrale des Inscriptions. Notre école ne s'opposera en principe pas à accueillir les élèves de P5 de Berkendael qui le demandent, mais la contrainte physique (capacité des salles de classes) reste réelle.
- La proposition d'évincer les représentants de section du Conseil d'éducation (CE) ou de les convier comme « invités spéciaux » : cette information est fausse.
- Le Brexit : Le Royaume-Uni n'envoie plus de détachés depuis 2011. Les 15 enseignants anglophones détachés qui sont actuellement dans leur 9^{ème} année seront reconduits pour une 10^{ème} année. Quant à la suite, rien n'est clair pour l'instant.
- Le futur des écoles européennes :
 - o Le site de Berkendael sera officiellement attribué aux écoles européennes de Bruxelles ;
 - o La 5^{ème} école sera sur le site de l'OTAN (mais pas à court terme) ;
 - o Le site temporaire pour les S6 et S7 prévu à Arts-Loi : les questions de faisabilité sont toujours en discussion ;

- M. Goggins estime que la discussion d'une 6^{ème} école européenne à Bruxelles devrait déjà être entamée.
- Le remplacement des professeurs absents sur une longue durée : l'école ne dispose pas de listes de professeurs disponibles. Si vous, parents, avez des connaissances, n'hésitez pas à les envoyer à l'école. Mais l'école se doit de vérifier si l'éventuel remplaçant remplit tous les critères (pédagogiques, de langue, légaux, etc.) pour pouvoir enseigner.
- Les voyages scolaires : les semaines de projet pourraient passer de 2,5 à 1,5 mais ceci est toujours en discussion au sein de CE secondaire.
- L'école soutient ESB Octopus dans ses demandes.
- Les enfants SEN : les supports sont déjà disponibles, ce qui a été confirmé par le [rapport Human Rights Watch](#) concernant les écoles européennes. Et d'ailleurs, un groupe de travail de l'APEEE, coordonné par Sven Matzke, est en train d'organiser un réseau de parents pour le soutien scolaire au sein de notre école
- L'audit des bâtiments du site d'Uccle : le dialogue est constant avec la Régie des bâtiments, mais sans aboutissements concrets hélas. L'école va redemander le budget pour la réfection des toilettes du bâtiment Gutenberg.
- La protection du système informatique de l'école ceci est assurée par le Secrétariat général, notamment pour des tests de pénétration extérieure. Des filtres pour les enfants ont été mis en place, ces derniers ont des logins spéciaux, mais la sécurité à 100% est difficile à garantir. Si vous, parents, avez des suggestions, n'hésitez pas à en faire part à l'école.

M. Goggins termine en mettant l'accent sur le fait que l'école est une communauté au sein de laquelle nous devons nous soutenir mutuellement, avec comme objectif commun le bien-être des élèves dans notre école. Si les parents ont des questions ou des remarques, qu'ils n'hésitent pas à en faire part à l'école.

3. Présentation du rapport d'activité annuel de l'APEEE

Le rapport d'activité et le bilan financier de l'exercice 2017-2018 sont présentés aux parents par François Rossignol, trésorier de l'APEEE.

Kathryn Máthé rappelle la nouvelle [procédure de demande de fonds pour des projets particuliers](#) adoptée par le CA de l'APEEE, projets qui pourront être financés grâce aux bénéfices des fêtes de l'école, qui s'élèvent à plus de 23.000 € pour la Fête 2018.

Kathryn Máthé annonce également la création d'un prix d'arts en mémoire de Francis Pirotta, élève de maternelle EN décédé soudainement en mai dernier.

4. Situation financière de l'APEEE

François Rossignol commente les documents financiers.

La structure des coûts reste globalement la même que les années précédentes : salaires, amortissements et dépenses liées au secrétariat de l'APEEE.

Les recettes sont quasi exclusivement liées aux cotisations APEEE, dont le montant par famille est passé à 50 € depuis cet exercice 2017-2018.

La structure générale du bilan ne change pas par rapport aux années précédentes. Les recettes de la fête de l'école ne figurent pas dans le budget, mais se retrouvent au bilan (en dettes à court terme, puisqu'il s'agit d'une dette envers la communauté scolaire pour des projets).

La trésorerie en fin d'exercice comptable (clos le 31/08/2018) est très élevée car les parents paient la cotisation APEEE pour l'exercice suivant (2018-2019) entre le mois de mai et le mois d'août. Au fur et à mesure de l'année, les dépenses de l'association vont faire diminuer ce montant en banque.

Le budget présente deux augmentations par rapport aux années précédentes : d'une part, un projet lié à la révision de la politique de communication de l'APEEE avec la mise en place d'outils et d'autre part, la refonte du site d'information de l'APEEE qui a déjà 7 ans et qui arrive en bout de course.

François Rossignol rend hommage aux membres du Bureau de l'APEEE pour tout le temps qu'ils consacrent à la communauté des parents et des élèves de l'EEB1 et pour tout le travail accompli. Il remercie également la secrétaire de l'APEEE sur laquelle il peut s'appuyer pour la tenue des comptes et la gestion financière de l'APEEE.

Le budget 2018-2019 est approuvé à l'unanimité.

5. Décharge aux administrateurs.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes 2017-2018 qui lui ont été présentés et donne décharge de sa gestion au Conseil d'Administration sortant pour l'exercice 2017-2018.

6. Amendements des statuts de l'APEEE.

Ces amendements sont proposés par le Conseil d'administration de l'APEEE.

Pere Moles Palleja, membre du groupe de travail juridique de l'APEEE, présente les amendements proposés.

L'EEB1 a, depuis quelques années, deux sites physiques : Uccle et Berkendael. Les statuts de l'APEEE ne prévoient pas la situation actuelle de ces deux sites, ni celle de nouvelles sections linguistiques.

Ces amendements visent à permettre aux parents de Berkendael et aux parents d'enfants SWALS d'être légitimement représentés au sein du CA de l'APEEE.

L'amendement des statuts nécessite un quorum des 2/3, or celui-ci n'est pas atteint ce soir. Seuls 183 représentants des parents sont présents ou représentés (via une procuration) sur un total de 537 (avec un quorum de 358).

Une nouvelle Assemblée générale extraordinaire sera convoquée au mois de janvier.

Le résultat du vote de ce jour est le suivant : 155 en faveur, 3 contre et 25 abstentions ou votes blancs.

7. Election des membres du Conseil d'Administration de l'APEEE.

Sept candidats se présentent pour cinq postes vacants à pourvoir en Assemblée générale.

Les cinq candidats élus sont :

- BOBIS Marek
- EHRENSTEIN Henning
- HAMMER Anne-Marie
- MATZKE Sven
- OSTROVSKIS Gundars.

Les représentants de sections élus pour siéger au Conseil d'Administration lors de la réunion du 8 novembre 2018 sont approuvés à l'unanimité moins 2 abstentions.

La composition du nouveau Conseil d'Administration de l'APEEE est entérinée par l'Assemblée générale de l'APEEE.

8. Composition du Conseil d'administration de l'APEEE.

Les **membres titulaires du CA de l'APEEE 2018-2019** sont les suivants (par ordre alphabétique) :

BECKER Georg
BEHRENDT Monika
BOBIŠ Marek*
BONVISSUTO Irene
DE WOOT DE TRIXHE André
EHRENSTEIN Henning*
FREMIOT Arnaud
GRAY Brian
GUITART Marc
HAMMER Anne-Marie*
HUNDEBOLL Karin
KOBÉ Andrej
KRASZNAI Zoltan
LANZA SAIZ Eduardo
MARIGO Roberto
MARTINEZ TUREGANO Alejandro
MÁTHÉ Kathryn
MATZKE Sven*
MOLES PALLEJA Pere
MOLNÁR Zsolt
OBERMAIER Stefan
OSTROVSKIS Gundars*
PÁLVÖLGYI Balázs
PAPA Valentina
SANTAMATO Stefano
ZARZYCKI Marcin

**élus lors de cette AG*

Rapporteur : Esther Proficz
Bruxelles, le 12 décembre 2018.